



PRINCIPAUTE DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

08

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

AVRIL 2009

édito

Plus de 9 personnes interrogées sur 10 sont globalement satisfaites du service public monégasque. C'est l'un des points les plus significatifs de l'enquête externe de satisfaction menée par l'Institut CSA et dont les principaux résultats ont été évoqués lors du séminaire du 16 avril et sont repris en page 2 de ce JDA. Cela montre combien notre responsabilité est grande vis-à-vis de tous les usagers qui, au quotidien, sollicitent nos services publics.

Ce pari, à en juger par d'autres indices plus qu'encourageants, est en passe d'être gagné : l'administration change, cela se voit et les usagers sont là pour en témoigner.

Au niveau interne, les agents et fonctionnaires de l'État ont eu l'occasion de s'exprimer lors de l'enquête « Votre avis nous intéresse ! ».

Il en résulte un fort sentiment d'appartenance et une fierté de travailler dans l'administration monégasque. Notons également que vous êtes plus de 80% à apprécier le JDA après moins d'un an de parution, ce qui est encourageant pour l'avenir.

Les principaux résultats de cette enquête sont présentés dans le fascicule joint à ce numéro.

Prochain numéro fin mai.

zoom



Les résultats de l'enquête interne
"Votre avis nous intéresse"
dans ce numéro du JDA.



Interpol et Europol
à Monaco

03



Focus sur le Centre
de Gérontologie

05



Nouveaux tarifs
aux parkings publics

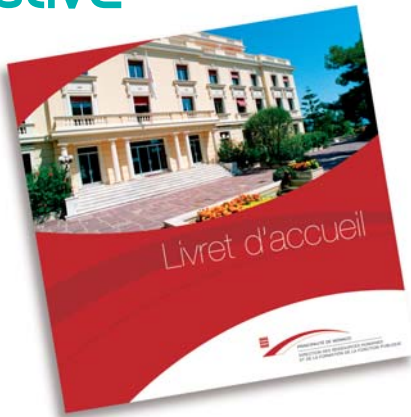
06



Monaco collectif
humanitaire, 1 an après

07

initiative



UN LIVRET D'ACCUEIL POUR LES NOUVEAUX ENTRANTS

Ils sont une centaine, chaque année, à rejoindre l'administration monégasque. Entre compensation des départs à la retraite et création de nouveaux postes, le service public doit en permanence recruter. La création d'un livret d'accueil pour les nouveaux entrants a été annoncée lors du séminaire du 16 avril. Franck Taschini, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, est ainsi intervenu pour présenter « ce nouveau moyen de permettre l'intégration des personnes nouvellement recrutées ». A l'intérieur, on retrouve des informations pratiques sur l'administration monégasque, des contacts utiles ou des organigrammes destinés à offrir une meilleure lisibilité des différents services. En plus de ces considérations

d'ordre pratique, le livret propose des informations sur les droits et les devoirs (déontologie) des fonctionnaires. Il n'oubliera pas aussi de fournir des conseils afin que les nouveaux entrants puissent s'informer rapidement, via le réseau intranet notamment. Ce futur livret d'accueil sera diffusé dans le courant du mois de mai. Il s'insère dans une politique globale d'accueil et d'intégration au sein de l'administration qui doit être menée à tous les niveaux. Franck Taschini a ainsi précisé que l'accueil des nouveaux entrants concernait « tous les échelons de la hiérarchie », avant d'insister sur « l'obligation de s'intéresser aux nouveaux collègues de bureaux ».

EN DIRECT DU SÉMINAIRE

Le Ministre d'Etat, S.E. M. Jean-Paul Proust, a conclu le séminaire de Modernisation de l'Administration en annonçant deux nouvelles dispositions à caractère social, susceptibles d'intéresser tous les fonctionnaires et agents de l'Etat. Tout d'abord, le lancement d'une consultation afin de disposer de propositions concernant un contrat groupé d'assurances maladie complémentaire auquel pourraient adhérer les fonctionnaires.

Et ensuite, la volonté de mettre en place, à partir du 1^{er} janvier prochain, un système de ticket restaurant pour la Fonction Publique dont le budget, évalué à près de 1,5 million d'Euros, sera inscrit au budget 2010 et soumis au vote du Conseil National.

Principaux enseignements de l'enquête d'opinion "Votre avis nous intéresse"

- Un taux de participation particulièrement élevé d'où des résultats significatifs.
- On observe une cohérence des réponses pour les tendances générales quel que soit le statut, la catégorie et le secteur d'activité.
- Le pourcentage de satisfaction globale est supérieur à 65%.
- Les 45 questions ont été posées dans le désordre et se regroupent en 4 thèmes principaux :
 1. Les conditions de travail et l'appartenance
 2. La communication
 3. La gestion des ressources humaines
 4. Le management (Voir aussi le document 4 volets ci-joint).

sondage

LE SERVICE PUBLIC AU BANC DES USAGERS

Commandée par le Gouvernement Princier et réalisée par l'institut CSA, l'enquête intitulée « Vision des usagers sur le service public de la Principauté » a été révélée et commentée lors du séminaire de Modernisation de l'Administration du 16 avril.

Comme en 2007, c'est au mois de mars que ce sondage a été réalisé. Le questionnaire ciblait deux échantillons de population représentatifs des usagers de l'administration : d'un côté, 404 résidents de la Principauté âgés de 18 ans et plus, et de l'autre, 106 actifs de 18 à 65 ans, travaillant à Monaco.

Cette enquête a permis de faire un bilan et une évaluation des services publics monégasques, dans l'optique de cerner au mieux les priorités pour mener à bien la modernisation de l'administration et améliorer la qualité du service rendu. Plusieurs critères ont ainsi été soumis aux personnes interrogées, comme par exemple l'efficacité des différentes administrations ou la qualité de services prodigués par les fonctionnaires de la Principauté.

Stéphane Rozès, directeur général de l'institut CSA, est venu commenter les résultats lors du séminaire. De la sécurité à l'aide apportée aux personnes âgées, en passant par l'efficacité du service public monégasque... une grande variété de thématiques a été abordée. Premier constat : les différents indices de satisfaction ont progressé de manière globale, comparés aux résultats de l'étude menée en 2007 par le même institut CSA. La question la plus attendue, celle concernant l'appréciation générale de l'administration monégasque, se traduit par 95% d'avis favorables dont 43% des personnes interrogées qui se disent « très satisfaites ». « J'ai en tête les résultats d'enquêtes similaires dans de grandes métropoles françaises, précisait Stéphane Rozès. Je dois avouer que je n'ai encore jamais vu cela ». Ces résultats ont été commentés par les conseillers de gouvernement qui ont également indiqué des axes d'amélioration possibles pour l'avenir. L'étude a été mise en ligne sur le site internet de la Principauté, afin de rendre publics tous ses résultats.

Repères

- **56%**, c'est le pourcentage des personnes interrogées qui connaît l'existence du programme d'amélioration et de modernisation de l'Administration.
- Pour **91%** des sondés, c'est l'adjectif "compétent" qui qualifie le mieux l'image de l'agent public
- **58%** des sondés sont satisfaits de la connaissance des langues étrangères de l'agent public, contre 48% en 2007

HOMMAGE À RAINIER IMPERTI

Le jeudi 16 avril disparaissait M. Rainier Imperti. Ce fidèle serviteur de la Principauté était apprécié de tous pour ses grandes qualités personnelles et humaines.



Né en 1944, M. Rainier IMPERTI a successivement travaillé au service du Contentieux, avant de devenir Secrétaire Général du Département des Relations Extérieures, puis Directeur Général du Département des Finances et de l'Economie et enfin Secrétaire Général

du Ministère d'Etat. Il fut ensuite nommé Ambassadeur de Monaco à Berlin, avant d'assumer les plus hautes responsabilités tout d'abord comme Délégué aux Relations Extérieures auprès du Ministre d'Etat, puis en qualité de Conseiller de Gouvernement chargé des Relations extérieures. Il fut enfin nommé par le Prince Albert II Ambassadeur itinérant auprès de la Chine et de l'Inde, charge qu'il assumera jusqu'au début de cette année.

initiative

LES MUSÉES S'OUVRENT AUX SCOLAIRES

Depuis la rentrée scolaire 2008-2009, des partenariats pédagogiques entre la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que plusieurs musées de la Principauté ont permis d'établir de nouvelles passerelles entre les programmes scolaires et la culture.

Au Musée d'Anthropologie préhistorique, les élèves des classes de CE2 peuvent ainsi vivre de véritables « journées en Préhistoire » dans un lieu à haute valeur patrimoniale. Avec leurs enseignants, préalablement formés, ils suivent des « parcours-découvertes » dans le musée afin de découvrir les collections. Ils participent également à des animations pour apprendre à lire une frise

«Préhistorique » interactive créée spécifiquement pour cet apprentissage. Ils découvrent le métier de l'anthropologue dans l'atelier des « Fouilles » et étudient l'évolution de l'art pariétal au cours du temps avant de s'essayer eux-mêmes à la peinture rupestre. Ces animations sont menées par un intervenant du Musée, docteur en anthropologie et une conseillère pédagogique du Centre de formation Pédagogique.

Au Musée Océanographique, la collaboration avec le service éducatif a permis de modifier certains ateliers déjà existants pour les mettre en adéquation avec les nouveaux programmes scolaires du primaire.

Cette année, dans le cadre du Festival de Littérature Genèse, projet annuel intégrant des activités



Le Musée Océanographique

culturelles, artistiques et scientifiques, un atelier « Sur les traces de l'ours polaire » a été créé pour accompagner neuf classes de cycle 2. D'autres projets, à plus long terme, sont en cours d'étude toujours dans le cadre de ce

partenariat qui a définitivement placé la découverte au centre des activités parascolaires. En tout, près d'une trentaine de classes de CE2 et de grandes sections, ont déjà pu profiter de ces visites pédagogiques.

GRAND DÉPART 2009



FOCUS SUR LA CELLULE « HÉBERGEMENT ET TRANSPORTS »

A deux mois seulement du Grand Départ du Tour de France, le sentiment général au sein des cellules du Comité d'organisation est celui du devoir (en partie) accompli. Depuis la fin du dernier trimestre



2008, celles-ci planchent sur tous les aspects à prendre en compte pour que tout se passe sans encombre le Jour J, samedi 4 juillet. Ainsi en est-il de la cellule « hébergement et transports », coordonnée par Michel Bouquier, Délégué Général au Tourisme. Avec des représentants de l'Intérieur (Sûreté Publique, Carabiniers du Prince), du Centre de Presse et du Grimaldi Forum,

la cellule s'est penchée tout d'abord sur l'hébergement des professionnels gravitant autour de cet événement sportif mondial : les équipes et les coureurs, les personnels d'ASO (Amaury Sport Organisation), les journalistes accrédités... Des visites d'hôtels ont été organisées par la Direction du Tourisme et des Congrès qui a aidé à conclure les contrats de réservation. Cela représente 500 chambres (4 nuits) pour ASO, et plus de 200 chambres pour la caravane et les partenaires. Pour les transports, la cellule se charge d'optimiser les déplacements « intramuros » du grand-public en minibus pour desservir les points stratégiques de la Principauté : les aires de stationnement des camping-cars, les parkings, les points d'accès au circuit du contre-la-montre. La cellule réfléchit également sur la possibilité de relier le Grimaldi Forum et le Port en bateau électrique afin de faciliter le déplacement des organisateurs... rien, absolument rien n'est laissé au hasard.

Interpol se penche à Monaco sur les « PINK PANTHERS »



Sous l'égide de l'Organisation Internationale de Police Criminelle -Interpol, 16 polices d'États membres ainsi qu'Europol se sont réunis à l'Auditorium Rainier-III, les 11 et 12 mars derniers. Le groupe de travail qui s'était formé à l'initiative de Monaco s'est réuni pour la 3^e fois pour faire le point sur les « Pink Panthers ». Ce phénomène criminel, apparu il y a dix ans, met aux prises des malfaiteurs dont le dénominateur commun, hormis la spécialité criminelle (le braquage), est d'être originaire de l'ex-Yougoslavie.

Ouverts par M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, les débats se sont dérou-

lés sous la coprésidence de M. Emmanuel Leclaire, Sous-Directeur d'Interpol pour les drogues et la criminalité organisée, et de M. André Mulhberger, Directeur de la Sûreté publique de Monaco, en sa qualité de président du Comité d'organisation.

Les travaux se sont principalement articulés autour du partage de renseignements que chaque pays participant a obtenu des différentes investigations menées.

Au terme de ces deux journées, toutes les polices présentes se sont félicitées de la qualité de leurs échanges et des avancées sans précédent qu'une forme inédite de coopération, franche, directe et pragmatique, a permis d'obtenir.

A cette occasion, l'assemblée a tenu à saluer l'intervention remarquable du Japon ainsi que la collaboration sans réserves de la Serbie et du Monténégro.

→ NOMINATION

Madame Marie-Claude BEAUD a pris ses nouvelles fonctions de Directeur du Nouveau Musée National de Monaco au début du mois d'avril. Personnalité reconnue du monde international de l'art, elle a précé-

demment occupé les fonctions de directeur artistique ou de directeur général dans de nombreuses et prestigieuses institutions françaises. Membre des Conseils d'Administration de nombreuses institutions artistiques (American Center New York, Fondation

Cartier, Palais de Tokyo...), Madame Marie-Claude BEAUD est vice-présidente du Conseil Artistique du Prix International d'Art Contemporain de la Fondation Prince Pierre de Monaco.



interview

LA CONSERVATION DES HYPOTHÈQUES À LA POINTE DU PROGRÈS

Alain Ficini, Conservateur des Hypothèques, est à la tête d'un service qui vient de mener une opération de grande envergure en matière de gestion électronique de documents. Il en précise les enjeux.

Quels sont les grands principes de cette opération ?

Pour l'anecdote, c'est un dégât des eaux qui est à l'origine de ce projet. Un certain nombre d'actes ayant été gravement endommagés, il nous a paru nécessaire de réfléchir à une forme de sauvegarde de ces documents qui sont la mémoire de la propriété immobilière de

notre pays. Un marché a été conclu avec une société prestataire, laquelle pendant plus de trois années, avec le concours permanent des agents de mon service, a entrepris la numérisation de ces actes par scanner et par caméra. Nous avons été obligés de reprendre l'antériorité de tous les documents, et cela nous ramène en 1815... A ce jour nous avons déjà validé plus de 55% de la masse des actes publiés, la totalité devrait prendre de 5 à 7 ans. Cette opération s'est également déroulée avec le concours et l'appui du Service Informatique qui a développé en parallèle un programme de gestion des comptes et des images.

Une fois le service doté des outils informatiques adaptés, ce programme est devenu opérationnel.

Quel est le bénéfice pour les usagers ?

Aujourd'hui, il faut moins d'une semaine pour qu'un acte de vente soit transcrit, autant pour une demande hypothécaire. Je peux vous dire que l'ensemble des utilisateurs de notre service nous ont déjà fait part de leur satisfaction en ce qui concerne à la fois les délais de traitement et la qualité du travail qui leur est rendu. L'une des avancées de ce nouveau programme est sans aucun doute la possibilité offerte



Alain Ficini

aux particuliers de consulter sur écran des actes dont ils souhaitent avoir connaissance. Les agents du service du Cadastre sont également des utilisateurs privilégiés de ce nouveau programme. Comme vous pouvez le constater, ce projet aujourd'hui réalisé s'inscrit tout à fait dans la modernisation de l'Administration.

missions

LA DIRECTION DES SERVICES FISCAUX

Sous la direction de M. Antoine Dinkel, les Services Fiscaux emploient 47 personnes à ce jour. Divers métiers sont représentés (inspecteur, commis, conservateur, receveur, contrôleur, secrétaire...) reflétant la diversité des missions d'un service clé de l'Administration chargé fondamentalement de « l'assiette et du recouvrement des droits, taxes et impôts en vigueur à Monaco ».

Des divisions spécialisées dans tous les domaines de la fiscalité sont à même de répondre aux besoins des entreprises et des particuliers. Elles sont au nombre de huit : la recette de l'Enregistrement (7 personnes) ; la conservation des hypothèques (5) ; la recette principale des taxes (10) ; le service Intracommunautaire en charge du suivi des échanges de biens entre Monaco et les Etats membres de la C.E.E. (4) ; le service de l'Impôt sur les bénéfices (4) ; le service de la Régie (3) ; le service des certifi-

cats de domicile et de l'assistance administrative (3) et la cellule de la retenue à la source (1).

L'essentiel des missions des services fiscaux répondent aux dispositions de la Convention fiscale franco-monégasque, régulièrement mise à jour en fonction des évolutions des lois de Finances en France. Des programmes quotidiens d'information permettent aux divisions concernées d'actualiser leurs bases réglementaires. Mais au-delà des missions d'assiette et de perception, l'accent est mis sur l'accompagnement des entreprises et des personnes. Un dialogue constructif se noue en permanence entre ces dernières et les services fiscaux, de manière à privilégier l'accueil, l'information et l'orientation. « Ce dialogue est une priorité et nous prend beaucoup de temps », confirme Céline Caron, chargée de mission à la tête de la cellule Retenue à la source.

La DTC tisse sa toile

La Direction du Tourisme et des Congrès s'est dotée d'un outil électronique aujourd'hui indispensable : la newsletter. Envoyée par mail et de façon hebdomadaire à quelques 20 000 contacts, Mon@co Letter se veut le reflet de l'actualité du tourisme en Principauté. Elle permet de proposer à toute personne intéressée, un bulletin personnalisé en fonction de thèmes divers et variés. Art, sports, gastronomie... sont autant d'incitations à découvrir la Principauté, avec si nécessaire,

une traduction proposée en de multiples langues étrangères. En deux mois à peine, la centième newsletter a été éditée, avec un référencement Google déjà optimisé. Le but est de promouvoir la Principauté de façon la plus large possible et de toucher, d'ici une année, quelques 100 000 destinataires. Et ce, sans gaspiller la moindre feuille de papier pour cette communication d'un nouveau type.



LE RAPPORT DE LA C.S.C. EST PUBLIC



James Charrier, président de la commission supérieure des Comptes

Pour la première fois, le rapport annuel de la Commission supérieure des comptes de Monaco a été rendu public, en application d'une Ordonnance Souveraine du 2 juillet 2008. Remis en premier lieu au Prince Souverain le 10 mars par le président de la C.S.C., James Charrier, en présence du Ministre d'Etat, le rapport 2008 a été ensuite publié en annexe au Journal de Monaco n°7903 du 13 mars 2009. Annuel, le rapport expose les principales observations et constatations de la commission créée il y a 40 ans sur les comptes et la gestion de l'Etat, de la Commune et des organismes publics.

compétence

LE CENTRE DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE DE MONACO

Devant l'évolution démographique de la population et le phénomène de « géronto-croissance » sans précédent, la création du Centre de Coordination Gérontologique de Monaco (C.C.G.M.) correspond à une volonté d'anticipation et de réponse aux besoins spécifiques des personnes âgées de plus de 60 ans, résidant en Principauté.

Ce guichet unique, sous la tutelle de la D.A.S.S., est composée d'une équipe interdisciplinaire placée sous l'autorité du Professeur Alain Pesce. Le C.C.G.M. est principalement sollicité pour des difficultés liées à la perte d'autonomie. Les seniors peuvent bénéficier d'une Évaluation Gérontologique Standardisée, réalisée par le

médecin gériatre au domicile de l'intéressé, selon des critères homologués à l'échelle internationale. L'analyse, effectuée par l'équipe interdisciplinaire, va permettre d'obtenir une approche globale et individualisée de la personne afin d'aboutir à la constitution d'un plan d'aide comprenant différentes prestations, aides humaines, techniques, orientations spécialisées, matériels divers...

Depuis janvier 2007, la constitution d'un dossier de Prestation d'Autonomie peut aider les bénéficiaires à financer les aides préconisées. Après information, négociation, éducation à la santé, le C.C.G.M. assure les contacts avec les différents prestataires devant intervenir auprès



Le Pr. Alain Pesce et son équipe

de la personne. Courant 2009, le C.C.G.M. espère la mise en place d'un dossier unique au domicile des personnes concernées, il traduira la première étape d'une coordination des différents intervenants (médecin libéraux, professionnels de santé, auxiliaires médicaux et sociaux) afin d'évoluer vers l'activation du réseau de santé, gage de qualité.

Le C.C.G.M. peut être contacté de 9h à 17h du lundi au vendredi en utilisant le N° VERT 8000-6000.

Repères*

→ **620** Évaluations Gérontologiques Standardisées réalisées

→ **344** réévaluations annuelles

→ **127** réévaluations en cours d'année

→ **720** plans d'aide ont été mis en place au total et font l'objet d'un suivi régulier

* Depuis janvier 2007

Le Centre médico-psychologique veille sur les enfants

Le Centre médico-psychologique (CMP) est un centre de consultations orienté vers les diagnostics et les traitements ambulatoires, s'adressant à des enfants, de leur naissance à 18 ans, scolarisés en Principauté de Monaco ou domiciliés et n'étant pas en âge de fréquenter un établissement scolaire.

Ouvert depuis 1993, il est actuellement installé à Fontvieille, au stade Louis II, dans des locaux adaptés qui ont été aménagés en 2003. Les enfants et adolescents sont suivis par une équipe pluridisciplinaire - placée sous la responsabilité des Docteurs Jean-Yves Larue et Marie-Hélène MURAT, pédopsychiatres, détachés de la

Fondation Lénal à Nice - regroupant : infirmière, orthophoniste, psychomotricien, psychologues et assistante sociale. Ce personnel détaché du Centre Hospitalier Princesse Grace est géré par la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale.

Ces enfants et ces adolescents qui souffrent de troubles psychologiques, source de difficultés dans leur socialisation, sont suivis généralement sur une longue période, au minimum une année scolaire. Sur la période juin 2007-mai 2008, 310 enfants étaient suivis, parmi lesquels 109 nouveaux consultants.

→ Le C.A.T.T.P.

Le Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (terre-plein de Fontvieille) est un dispositif de soins recevant des enfants à temps partiel, en alternance avec une scolarisation dans les établissements de la Principauté, dans le cadre de groupes, dont les rythmes sont modulables en fonction d'un projet thérapeutique individuel, en général de 1 à 3 fois par semaine.

Les enfants sont suivis pour des troubles de la personnalité qui se manifestent par des difficultés de socialisation et affectent le développement général. Sous la responsabilité du Docteur Régine Vivier-Larue, pédopsychiatre, le CATTP travaille en liai-

son étroite avec l'Éducation Nationale et le CMP. Les groupes (durée de 1h30 à 2h30), de 3 à 4 enfants, sont animés dans un cadre adapté par 2 soignants, intervenant de façon complémentaire (psychologue, psychomotricienne, orthophoniste) qui utilisent des médiateurs thérapeutiques tels que contes, marionnettes, dessin, peinture, jeux éducatifs, parcours de motricité et autres techniques dans le cadre de programmes très précis. 15 enfants, de 2 ans et demi à 15 ans, sont actuellement pris en charge par le CATTP et 1916 séances ont été réalisées depuis son ouverture en mars 2008.

initiative

LA TÊTE AUX VACANCES



Ils étaient près de 80 enfants l'an dernier à pouvoir profiter de l'air pur de la vallée de la Vésubie. Agés de 7 à 15 ans, répartis en plusieurs sessions sur les mois de juillet et d'août, ce sont en effet plusieurs dizaines d'enfants qui partent chaque année dans les hauteurs du pays niçois grâce au dévouement des services de la Division d'Aide Sociale monégasque. Au programme de ces colonies de vacances tant prisées, activités sportives et bon esprit animent le centre de la Bollène Vésubie. De la randonnée ou de l'escalade, du vélo tout terrain ou du tir à l'arc, les activités sont nombreuses pour les enfants. Pour les plus grands, l'initiation au rafting et à l'acrobranche sont de la partie. Tous profitent en tout cas d'un décor unique, celui des contreforts du parc national du Mercantour, et ce pendant 15 ou 21 jours. Accompagnés par un animateur titulaire du BAFA, recruté en mai par les services de la Principauté, les enfants vivront comme à chaque période estivale des moments inoubliables. Pour en profiter, il faut que les prétendants vivent ou soient scolarisés en Principauté, ou que leurs parents exercent leur activité sur le Rocher. Ainsi, une part du financement sera prise en charge par la Principauté suivant un barème qui permet aux plus démunis de bénéficier aussi de vacances d'été.

Les séjours se dérouleront du 3 au 17 juillet, du 17 au 31 juillet, du 11 au 31 juillet et du 3 au 17 août 2009.

Les inscriptions doivent être déposées à la Division Aide Sociale du Service Social de la D.A.S.S. sise au Stade Louis II (entrée C - 19 avenue des Castelans) de 9 h 30 à 12 h 30 jusqu'au 29 mai. **Renseignements au 88 73.**

Les parkings publics baissent leurs tarifs

Depuis le 1^{er} avril, les tarifs des parkings publics à Monaco ont considérablement évolué. L'objectif est d'inciter les usagers à délaissier leur voiture en ville pour utiliser les transports en commun. Et comme souvent, c'est quand on caresse les portefeuilles dans le sens du cuir que les arguments sont les plus convaincants... Résultat : une réduction de 15% sur les abonnements pour tous les possesseurs de véhicules émettant moins de 130 g de CO₂ par km

ou dotés de filtres à particules pour les diesels. D'autres incitations encadrent cette mesure phare. Pour les locataires de logements domaniaux, la gratuité est proposée pour les abonnements deux-roues. Pour les résidents, l'abonnement à un parking public donne droit à un abonnement gratuit à la Compagnie des Autobus. Le principe est simple : « Moins vous utilisez votre voiture, moins vous payez ». Cela se traduit par une réduction pouvant

aller jusqu'à 15% de l'abonnement jusqu'à 10 sorties/mois les jours ouvrables et 10% jusqu'à 15 sorties. Concrètement, en cumulant toutes les réductions, l'abonnement mensuel est passé à 68 € au lieu de 93,50 €. Pour les utilisateurs occasionnels, un ticket journalier forfaitaire à 13 € (au-delà de la 5^e heure) a été créé pour les inciter également à utiliser les transports en commun dont la fréquence ne cesse d'augmenter en Principauté.



événement

RETOUR SUR LE VÈME FORUM MONDIAL DE L'EAU

Du 16 au 22 mars 2009, la cinquième édition du Forum Mondial de l'Eau s'est déroulée à Istanbul.

Le thème général de cette 5^e édition (« Bridging Divides for Water » - établir des passerelles entre nos divergences), ambitionnait clairement d'établir des liens universels entre les cultures, les usages traditionnels et modernes de la ressource en eau, entre les régions développées et celles en voie de développement.

A l'invitation de S.E. M. Abdullah GÜL, Président de la République Turque, S.A.S. le Prince Souverain, accompagné d'une délégation composée de membres de son Cabinet, du Gouvernement Princier et de Sa Fondation a participé, le 16 mars, au « Mini-Sommet des Chefs d'Etat » qui a conduit à lancer un « Appel à l'Action » unanime pour atteindre trois objectifs : sécurité, adaptation et solidarité, en regard des ressources mondiales en eau.

Du 20 au 22 mars, une délégation monégasque, composée de M. Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement, et de M^{lle} Anne Médecin, Chef de Division à la Direction des Affaires Internationales, a participé aux travaux de la Conférence ministérielle. A l'issue de cet événement, une Déclaration Ministérielle et un plan d'action intitulé « Istanbul Water Guidelines » ont été adoptés.

L'« Appel à l'Action » et la Déclaration Ministérielle invitent les décideurs à intensifier les efforts visant, entre autres, à reconnaître l'eau comme correspondant à un besoin humain de base ; améliorer la gestion de la demande en eau ; promouvoir la coopération internationale dans le cadre de l'utilisation durable et de la protection des ressources transfrontières en eau ; s'engager à respecter le droit international afin de protéger les ressources en eau pendant les conflits.

aménagement

LA DORSALE VOIT DOUBLE

Les effets de la mise en service, le 9 mars dernier, du double-sens (ouest-est) sur la Dorsale souterraine entre le tunnel Rainier III et le rond-point Auréglija se font déjà sentir. « Un mois seulement après son ouverture à la circulation, on avait des résultats très intéressants, confirme Christophe Cauvin, Chef de section au Centre de Régulation du Trafic. On était déjà à -20% de circulation sur la rue Grimaldi. » La mission est donc accomplie au-delà des espérances : le double-sens a été « livré » avec trois semaines d'avance sur le calendrier initial et les premiers relevés effectués début avril par le CRT sont très encourageants :

1100 véhicules/jour sur la nouvelle liaison ouest-est, plus de 3000 véhicules/jour sur la portion Est-Ouest ouverte depuis le 23 décembre. Et nul doute que le phénomène ira en s'amplifiant, le temps pour les usagers de découvrir cette nouvelle voie de circulation pour traverser la Principauté. Et ce n'est qu'une étape. L'aménagement global se poursuit. Aujourd'hui, dans le sens Menton-Monaco, on ne peut sortir que dans le tunnel Rainier III, en direction de la moyenne corniche. Dans le schéma définitif, la dorsale desservira Fontvieille et Cap d'Ail au second semestre 2010.

ECORESPONSABILITÉ

Les gestes qui sauvent la planète

Les Services de l'Administration monégasque veulent agir de façon écoresponsable. Dans le but de prendre acte de cet engagement et de le renforcer, la Direction de l'Environnement a présenté, au cours du séminaire de Modernisation de l'Administration du 16 avril, le Guide de l'Agent écoresponsable. Ce document présente 22 gestes pour, simplement, rappeler à chaque agent de quelle façon il peut quotidiennement contribuer à la maîtrise de la consommation de consommables (papier, impression...) et à l'économie des ressources (électricité, eau...). « L'Administration monégasque s'engage aujourd'hui dans une démarche écoresponsable. Celle-ci s'applique à chacune et chacun de nous dans notre jour-

née de travail et ce guide contribuera à renforcer nos bons réflexes en faveur de l'environnement, souligne Cyril Gomez, Directeur de l'Environnement. Mais cette démarche tend également vers une approche plus globale que ce soit en matière d'achat, de construction, de mobilité... »

La présentation de ce guide est suivie d'une diffusion essentiellement sous format informatique. Votre JDA reprendra également dans chacune de ses parutions « le geste du mois », dès le prochain numéro. Et n'oubliez pas, ce soir en quittant votre poste de travail, d'éteindre votre ordinateur, car un ordinateur de bureau avec écran consomme entre 80 et 200 W en fonctionnement et entre 20 et 60 W en mode veille... Éteint, il ne consomme plus rien !



MONACO COLLECTIF HUMANITAIRE : PLUS DE 50 ENFANTS OPÉRÉS EN PRINCIPAUTÉ

Le 18 mars 2008, à l'occasion des 50 ans de S.A.S. le Prince Souverain, l'ensemble des ONG monégasques actives dans le domaine de l'humanitaire, soutenues par la Direction de la Coopération Internationale, ont lancé une initiative commune "Monaco Collectif Humanitaire". L'objectif du projet était d'hospita-

liser en Principauté des enfants dont les pathologies ne sont pas opérables dans leurs pays d'origine.

Un an après son démarrage, le premier bilan est très positif : 50 enfants, venus essentiellement de pays en voie de développement, ont été opérés au Centre Cardio-Thoracique et au Centre Hospitalier Princesse Grace.

Grâce aux 1.200.000 euros déjà récoltés, une centaine d'autres petits patients pourront bientôt bénéficier du même traitement.

Le 16 mars 2009, tous les acteurs du projet ont présenté à S.A.S. le Prince Albert II ce premier bilan très positif.

Le Prince Souverain, très attaché à cette initiative, a tenu à remercier l'ensemble des partenaires.

Vous pouvez adresser vos dons à :

**Monaco Collectif Humanitaire
B.P. 333 / 98006 MONACO
CEDEX**



interview

AU SERVICE DU GOUVERNEMENT PRINCIER

Avec dévouement et passion, les diplomates monégasques œuvrent en faveur du rayonnement international de la Principauté. Entretien avec Gilles Réalini, 25 ans, en mission à Genève depuis moins d'un an.

Quelle formation vous a permis d'intégrer le corps diplomatique monégasque ?

J'ai été diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, promotion 2002-2006, spécialisé dans les Relations Européennes et Internationales. Je suis également titulaire d'un Master 2 en Droit international et Administration internationale de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, une formation axée sur l'étude du droit international

et du fonctionnement juridique et administratif des organisations intergouvernementales. Avant mon arrivée à la Mission de Genève, j'ai été consultant pour l'Organisation internationale de la Francophonie à Paris, à la Direction du Développement durable et de la Solidarité (DDS), de juillet 2007 à juillet 2008... J'ai ensuite répondu à un appel à candidature paru dans le Journal de Monaco, pour intégrer la Mission de Monaco à Genève en août 2008.

Quels rôles assument les diplomates de la mission de Monaco à Genève ?

Nous défendons les positions du Gouvernement Princier dans les négociations en cours auprès des organisations internationales

ayant leur siège à Genève, telles que l'Organisation Mondiale de la Santé, ou encore l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle. Nous travaillons aussi à la conclusion de partenariats avec les organismes onusiens comme le Haut Commissariat aux Réfugiés, ou l'ONUSIDA. Nous jouons un rôle auprès des OING comme le Comité International de la Croix Rouge, basé à Genève, dans le cadre de notre politique d'aide publique au développement et d'aide humanitaire d'urgence. Nous effectuons enfin un travail de veille et d'information à l'attention du Gouvernement Princier sur tout sujet susceptible de présenter un intérêt pour la Principauté. En ce qui me concerne, je suis

principalement chargé des dossiers en cours à l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, et j'apporte un appui aux autres diplomates de la Mission sur un certain nombre d'autres dossiers liés à l'environnement, la santé, ou le désarmement.

missions

L'ACCRÉDITATION DES AMBASSADEURS

La procédure d'accréditation d'Ambassadeurs d'Etats étrangers auprès de Monaco débute par une consultation des Autorités monégasques, saisies par une note verbale du Ministère des Affaires Etrangères du pays étranger et accompagnée du Curriculum vitae de la personne pressentie pour occuper les fonctions d'Ambassadeur.

L'intéressé doit impérativement avoir le rang d'Ambassadeur pour que sa demande puisse être instruite. Si tel est le cas, le Département des Relations Extérieures, destinataire de la note, saisit le Cabinet Princier pour obtenir de S.A.S. le Prince Souverain son agrément préalable à la fois sur l'établissement de relations diplomatiques, avec échange d'Ambassadeurs et sur la nomination de l'Ambassadeur.



L'Ambassadeur de la République de Lettonie est un des derniers Ambassadeurs accrédités, le 12 mars 2009.

Au sein du Département, c'est la Direction des Relations diplomatiques et consulaires, qui instruit la procédure, dont le suivi est assuré par M. Thomas SANMORI, Chef de Division.

Après l'agrément de S.A.S. le Prince Souverain, une réponse est adressée par la Direction des Relations diplomatiques et consulaires aux Autorités du pays demandeur. Ces dernières nomment leur Ambassadeur en Principauté de Monaco et lui préparent deux documents : les Lettres de créance, signées par le Chef d'Etat et éventuellement le Ministre des Affaires Etrangères, à l'attention de S.A.S. le Prince Souverain et les Copies figurées (Lettres de Créance non signées, qui seront remises au Département

des Relations Extérieures avant la procédure d'accréditation). C'est la date de réception par les Autorités monégasques des Copies figurées qui fixe la date d'entrée en fonction de l'Ambassadeur étranger, et, dans le cas où elles n'existaient pas au préalable, la date d'établissement des Relations Diplomatiques entre les deux Etats.

Lors de la cérémonie d'accréditation, l'Ambassadeur est reçu au Palais Princier et présente officiellement ses Lettres de créance à S.A.S. le Prince Souverain.

Au 25 mars 2009, 55 Ambassadeurs sont en fonction (58 Ambassadeurs sont accrédités) et 8 nouveaux Ambassadeurs, ayant reçu l'agrément préalable, attendent une date pour la remise de leurs Lettres de créance.

→ En bref

Le Gouvernement Princier s'est trouvé dans l'obligation d'annuler la réunion ministérielle euro-méditerranéenne sur les projets de développement durable, qui devait se tenir à Monaco les 2 et 3 juin prochain. Cette décision a été prise suite à une réunion à Bruxelles le 23 avril 2009 lors de laquelle plusieurs partenaires méditerranéens arabes ont exprimé leur refus de reprendre les sessions de travail de l'Union pour la Méditerranée, tant que la situation au Proche-Orient ne s'améliorerait pas et que le nouveau gouvernement israélien ne s'engageait pas clairement en faveur de la paix et d'une solution à deux Etats.

Depuis plusieurs mois, le Département des Relations extérieures, la Direction de la Coopération internationale et la Direction des relations diplomatiques et consulaires, ainsi que la Direction de l'environnement et la Direction du tourisme et des congrès préparaient activement cet événement. En effet, des réunions régulières ont été tenues avec le ministère français de l'environnement (MEEEDDAT), l'Elysée, la Commission européenne, la co-présidence égyptienne et la présidence tchèque de l'Union européenne.

A la découverte de nos métiers

Contrôleur au service de l'Habitat

L'attribution des logements domaniaux est réservée aux ressortissants monégasques.

Dans le cas de nouveaux logements, la procédure débute par un appel à candidature, diffusé au Journal de Monaco et dans les médias locaux, précisant l'opération concernée et invitant les demandeurs à retirer un formulaire au guichet de la Direction au 10bis Quai Antoine 1er. Commence alors pour Cathy Pastor, contrôleur au secteur domanial de la Direction de l'Habitat, une période d'intense activité. Son métier est de réceptionner, instruire administrativement et contrôler les dossiers des demandeurs. L'exemple le plus récent est la livraison d'appartements domaniaux de la Résidence Athéna, Blocs A & B (et autres logements disponibles). Ouvert du 19 janvier



Cathy Pastor

au 13 février, l'appel à candidature, toujours en cours, a généré l'examen de 400 dossiers dont 150 environ ont été retenus.

Pour chacun de ces derniers dossiers, Cathy Pastor effectue une visite de contrôle au domicile du ou des candidats. « Pendant les deux derniers mois, j'ai sillonné la Principauté de long en large », témoigne-t-elle. Au programme : des entretiens individuels, sur rendez-vous, pour faire le point sur le dossier de candidature. Et si le mot « contrôleur » peut a priori effrayer certains candidats, la réalité de l'entretien est toute autre : il s'agit le plus souvent d'apporter des informations sur le déroulement de l'opération, d'expliquer la procédure d'attribution et si « contrôle » il y a, c'est pour constater les conditions d'habitation, telles que précisées dans le dossier de candidature. « Les visites durent un quart d'heure environ, poursuit Cathy Pastor qui exerce ce métier de

contrôleur depuis quelques mois, après avoir intégré la Direction de l'Habitat en 2006. Généralement, tout se passe très bien, les gens sont très vite rassurés sur les raisons de notre visite ». Le rapport qu'elle établit ensuite servira à affiner la « grille de points » permettant d'évaluer le dossier de candidature. Le rôle de Cathy Pastor s'arrête à la porte de la Commission d'attribution qui réunit des hauts responsables du Gouvernement et du Palais. Une fois la procédure terminée, il lui arrive de retrouver des attributaires, forcément satisfaits, afin de leur faire visiter leur nouvel appartement.



DEPUIS LE 01/03/09

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **Colleggia Jean-Pierre**
Manoeuvre au Service de l'Aménagement Urbain
- **Djenepo Djihane**
Attaché à la Direction de l'Expansion Économique
- **Ribaric Guillaume**
Conducteur de Travaux au Service des Bâtiments Domaniaux
- **Sigwalt Laure**
Chargée de Mission au Secrétariat Général de la Commission de Contrôle des Activités Financières
- **Violi Claudio**
Aide-ouvrier professionnel au Service de l'Aménagement Urbain

Mouvements de personnel & promotions

- **Cauchy Catherine**
Attaché au musée des Timbres et des Monnaies est nommée Commis-Archiviste au secrétariat du Conseiller de Gov. Finances & Économie
- **Ferrari Florence**
Responsable Administratif au Nouveau Musée National de Monaco est nommée Chef de Division à la Direction du Budget et du Trésor
- **Sioniac Sébastien**
Attaché au Conseil National est nommé Informaticien/webmaster au Conseil National

Départs à la retraite

- **Lombardo Jean**
Agent de Police à la Direction de la Sureté Publique
- **Marcfeld Jean-Paul**
Carabinier de 1ère classe à la Force Publique Carabiniers du Prince
- **Negri René**
Jardinier au Service de l'Aménagement Urbain
- **Simonet Jean-Marie**
Lieutenant-Colonel à la Force Publique Sapeurs-Pompiers
- **Stasio Gilbert**
Contrôleur Fonctionnaires détachés du dépt. Environnement Équipement et Urbanisme

JDA n° 8 - Avril 2009
Journal de l'Administration

Rédaction
Daniel Roux
Coordination
Secrétariat Général du Ministère d'État
Centre de Presse
Conception & réalisation
Media & Events
Photos
Charly Gallo, Franck Labono, D.R.

Remerciements
Geneviève Berté, Julien Cellario, Candice Fabre, Robert Ginocchio, Élodie Kheng, Marc Vassallo et Julien Veglia ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.